

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 avril 2025

Déserts médicaux

Une avancée majeure, mais un débat à reprendre au plus vite

L'UFC-Que Choisir et l'ACCDM (Association de Citoyens Contre les Déserts Médicaux) saluent avec une très grande satisfaction le vote très large par l'Assemblée nationale du principe de la régulation de la liberté d'installation des médecins. Le vote de cette mesure proposée par le groupe transpartisan de Guillaume Garot est une première étape pour mieux lutter contre les déserts médicaux. Toutefois, nos associations regrettent que la proposition de loi dans son ensemble n'ait pu être examinée par manque de temps.

« Le vote de cette mesure représente une avancée importante, et un signal fort qui marque un nouvel engagement pour lutter contre la désertification médicale. Il revient maintenant à l'Assemblée nationale de finir l'examen de ce texte, et au Sénat de s'en saisir » souligne Marie-Amandine Stévenin, Présidente de l'UFC-Que Choisir, avant d'ajouter : « Les graves problèmes d'accès à un médecin en France exigent des réformes d'ampleur, et il est impératif que les pouvoirs publics ne s'arrêtent pas en si bon chemin ».

L'UFC-Que Choisir et l'ACCDM appellent le Gouvernement à prendre acte de ce vote. Alors que celui-ci s'est engagé à reprendre ce dossier courant avril, nous demandons, en tant qu'associations représentant les usagers et usagères du système de santé, à y être associées pour aller au plus vite vers des solutions d'encadrement de l'installation des médecins. Dans le même temps, nous invitons le Parlement à reprendre au plus vite les discussions sur cette proposition de loi pour voter, cette fois jusqu'au bout, l'ensemble des mesures sur la désertification médicale.

Contact presse :

ACCDM : ARTRU Laure - Présidente - 06 70 93 01 97 ; desertsmedicaux.org

UFC-Que Choisir : TCHOUMJEU Candice – Chargée des relations presse – 07 87 19 05 16 ; ctchoumjeu@quechoisir.org